

FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 8 novembre 2016

Défis en vue pour la généralisation de l'accueil parascolaire

Avec 3200 places d'accueil créées depuis 2010 pour les écoliers de 4 à 12 ans (+83%), les communes vaudoises ont déjà fourni un effort certain. Celui-ci devra pourtant encore monter en puissance pour répondre aux nouvelles exigences prévues dans la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). En l'état actuel du projet, toutes les communes devraient mettre en place des prestations minimales d'accueil pour les écoliers de 4 à 12 ans en dehors du temps scolaire.

L'offre en accueil collectif parascolaire atteint 7100 places à plein temps en 2015 pour les écoliers de 4 à 12 ans, ce qui correspond à 10,7 places pour 100 écoliers, contre un taux de 6,2% en 2010. En hausse, ce taux reste cependant nettement inférieur à celui de 26,4% dont bénéficient les enfants de moins de 4 ans avec 9100 places. En complément de l'accueil collectif, les accueillantes en milieu familial (« mamans de jour ») sont autorisées à accueillir 5220 enfants de 0 à 12 ans, ce qui correspond à un taux de couverture de 5,2% pour les moins de 12 ans.

Le taux de couverture en accueil collectif parascolaire diminue avec l'âge des enfants, passant de 17,5% pour les 4 à 6 ans à 10,5% pour les 8 à 10 ans et 1,1% pour les 10 à 12 ans. A noter que pour les plus de 8 ans, d'autres offres existent comme les restaurants scolaires et les devoirs surveillés qui ne sont pas comprises dans la définition actuelle de la LAJE. Comme peu d'enfants fréquentent ces structures à plein temps, les 7100 places offertes en accueil collectif parascolaire permettent d'accueillir 14400 écoliers. Un tiers des écoliers de 4 à 6 ans et un quart des 6 à 10 ans ont fréquenté ces structures en 2015.

Les disparités régionales sont également très fortes entre l'arc lémanique et les régions plus périphériques. 20% des communes vaudoises, principalement celles situées dans les régions rurales ou de montagne, offrent ainsi moins de 4 places d'accueil pour 100 écoliers de 4 à 12 ans. La majorité des communes (69%) proposent entre 4 et 12 places. Parmi les 25 communes présentant les meilleurs taux de couverture, 16 se situent entre Lausanne et Vevey.

En complément de cet état des lieux sur l'accueil parascolaire, Numerus se penche sur une des nouveautés de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) qui a introduit les classes à niveaux au sein de la voie générale pour l'enseignement du français, de l'allemand et des mathématiques.

Numerus N° 8-2016. Renseignements : Statistique Vaud (021 316 29 99)